

08.12.2025 - 09:30 Uhr

« Pourquoi le Conseil fédéral tarde-t-il à avancer sur l'exposition nationale ? »

Berne, le 8 décembre 2025

« Pourquoi le Conseil fédéral tarde-t-il à avancer sur l'exposition nationale ? »

Au lancement du débat de ce jour au Conseil national, le Conseil fédéral est appelé à s'expliquer sur sa gestion du dossier de la prochaine exposition nationale. Nombre de parlementaires peinent à comprendre pourquoi le gouvernement continue de repousser le calendrier du projet. Cette attitude surprend d'autant plus qu'une large majorité d'acteurs politiques — cantons, partis et organisations faîtières — soutient la tenue d'une future exposition nationale. Les résultats positifs de la consultation relative à la loi fédérale sur le soutien aux expositions nationales le confirment.

Lors de l'heure des questions au Conseil national, la conseillère nationale du Centre, Elisabeth Schneider-Schneiter, souhaite notamment savoir si le Conseil fédéral est conscient « que divers cantons, villes, partenaires économiques, sponsors et associations investissent depuis des années beaucoup d'argent et de temps pour qu'une exposition nationale voie le jour, qu'ils se sont fiés aux déclarations politiques et qu'ils attendent depuis longtemps un calendrier clair ». La conseillère nationale socialiste Céline Widmer demande : « Pourquoi les conditions-cadres, que le Conseil fédéral a déjà partiellement définies en 2022, ne sont-elles pas enfin précisées et clarifiées ? »

En effet, les initiatives en faveur d'une prochaine exposition nationale ont investi, ces dernières années, plusieurs millions de francs dans l'élaboration de leurs projets et la réalisation d'études de faisabilité. Elles l'ont fait parce que la Confédération et les cantons soutenaient encore explicitement, il y a trois ans, l'organisation d'une future exposition nationale. Ainsi, en 2022, la Confédération et les cantons soulignaient clairement que les expositions nationales avaient une tradition en Suisse et qu'elles « généreraient un bénéfice culturel, économique global et durable pour l'ensemble du pays ».

Une communication contradictoire du Conseil fédéral provoque l'incompréhension des milieux politiques et des porteurs de projets

En 2024, la motion « Exposition nationale » a chargé la Confédération d'accélérer les travaux préparatoires en vue d'une prochaine expo nationale. Le Conseil fédéral a certes ouvert une consultation relative à la loi fédérale sur le soutien aux expositions nationales, mais il a en parallèle semé le trouble : au moment même de lancer cette consultation, il annonçait qu'il renoncerait à un soutien financier pour une exposition nationale dans les années 2030. Cette approche, jugée démocratiquement discutable, est pointée du doigt lors de l'heure des questions par le conseiller national du Centre Philipp Bregy, qui demande : « Pourquoi le Conseil fédéral ne respecte-t-il pas le mandat de la motion « Exposition nationale » en accélérant le processus et en définissant dès à présent le calendrier ainsi que les critères de la procédure de sélection ? »

Une consultation largement favorable à une prochaine exposition nationale — le Conseil fédéral doit réagir

Le Conseil fédéral est tenu de répondre aux questions critiques soulevées par la co-présidence du groupe parlementaire « Exposition nationale ». Malgré l'issue très claire de la consultation, les initiatives en faveur d'une nouvelle exposition nationale n'ont toujours reçu aucun calendrier de la part de la Confédération pour la suite du processus. Pire encore : selon ce que le SECO a indiqué aux porteurs de projets, l'échéance jusqu'ici communiquée — le printemps 2026 pour le dépôt des esquisses — ne serait plus valable. Quant aux étapes suivantes, telles que la date limite pour la remise des dossiers complets ou la procédure de sélection, elles demeurent, elles aussi, encore indéterminées.

En cas de questions:

- Christina Hanke, Directrice NEXPO, christina@nexpo.ch, 079 695 16 35
- Marco Canonica, Responsable communication Svizra27, marco.canonica@svizra27.ch, 079 218 13 01

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100061018/100937113> abgerufen werden.